



FLASH MUNICIPAL D'INFORMATIONS SÈVRES N° 6 FEVRIER / MARS 2021



**Bravo au hameau de Balâtre qui remporte
le concours « mon beau sapin » !**

Dates à retenir

- 07 février : Marché (crêpes).
- 11 février : Conseil municipal à 20h.
- 19 février : Présence de la MSAP*.
- 07 mars : Marché (sur le thème des fleurs).
- 18 mars : Conseil municipal à 20h.
- 19 mars : Présence de la MSAP*.
- 19 mars : Cérémonie FNACA « Cessez le feu en Algérie ».

***MSAP : Sur rendez-vous au 06.77.16.46.94. ou
sur franceservices@beaucevaldeloire.fr**



**France
services**

**JE SOUTIENS MES COMMERÇANTS DE
ET ARTISANS PROXIMITÉ**

Conseil du 10 décembre 2020

Le conseil municipal sollicite auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, une aide d'urgence pour accompagner les dépenses exceptionnelles liées à l'interdiction de l'épandage de boues non hygiénisées pendant la crise sanitaire liée au Covid-19.

- Le montant du devis total de la SAUR s'élève à 11 572.00 € HT
- Les frais de gestion des boues Covid représentent : 7 045.00 € HT

Le conseil municipal décide d'allouer au titre de l'année 2020, une indemnité pour le gardiennage de l'église Saint-Christophe de Suèvres de 479,86 € à Monsieur Jean POULIN, diacre du secteur paroissial et résidant dans la commune.

Le conseil municipal autorise l'ATD 41 à effectuer un diagnostic sur le centre bourg pour sa mise en sécurité et sa mise en valeur du patrimoine (facturée entre 1500 € et 3000 €).

Remplacement de rampes fluo par des structures d'éclairage LED dans la salle de gymnastique située allée Jean Lecointre à Suèvres. Le coût prévisionnel total s'élève à 11 336.26 € HT soit 13 603.51 € TTC et est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale 2021.

Le conseil départemental déploie Relance41, un plan de relance pour soutenir de manière forte et volontariste l'économie de nos territoires. Une première opération « 1000 chantiers pour nos artisans » visant à soutenir et relancer l'économie locale est lancée. Toutes les communes et toutes les communautés de communes et d'agglomération pourront bénéficier d'une aide à hauteur de 50% du montant de leurs commandes signées entre le 18/11/2020 et le 31/01/2021, dans la limite de 5 000 euros de subvention par collectivité.

Le conseil municipal a choisi de présenter les devis suivants :

- La réalisation d'une fosse dans la salle de gymnastique
- La réfection des marches en pierre rue des Moulins
- Le regard de pompe au terrain de football

Protégez-vous et protégez les autres

Continuez à respecter les gestes barrières

Dans certains lieux, commerces ou transports le port du masque est obligatoire, pensez-y !

Conseil du 14 janvier 2021

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet de modification du classement du site de Ménars et le val amont de Blois. En 2015, une première procédure de classement avait été réalisée et aujourd'hui, cette procédure est relancée afin d'intégrer quelques modifications au projet initial. Parmi celles-ci la principale évolution est l'inscription de l'intégralité du parc de Ménars dans le périmètre du site classé.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par 4 voix pour, 4 voix contre et 11 abstentions, décide de s'abstenir sur le projet de la SAS BIOGAZMER en vue d'exploiter une unité de méthanisation à MER avec épandage des effluents de cette installation.

Suite à la réunion générale du 3 décembre 2020, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir donner son accord de principe sur la réalisation en 2021, d'un espace multisports situé sur le terrain de loisirs, rue de la République à Suèvres. Monsieur le Maire expose que ce projet est susceptible de bénéficier d'une aide financière au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 70 000 € HT. Le plan de financement de cette opération serait le suivant : - État (DETR) - Autres - Autofinancement.

Adhésion de la commune à l'Association Nationale Des Elus en charge des Sports (ANDES), 110 € par an.

Accord de principe pour la réalisation d'une étude globale en vue de la restauration de l'église St Christophe.

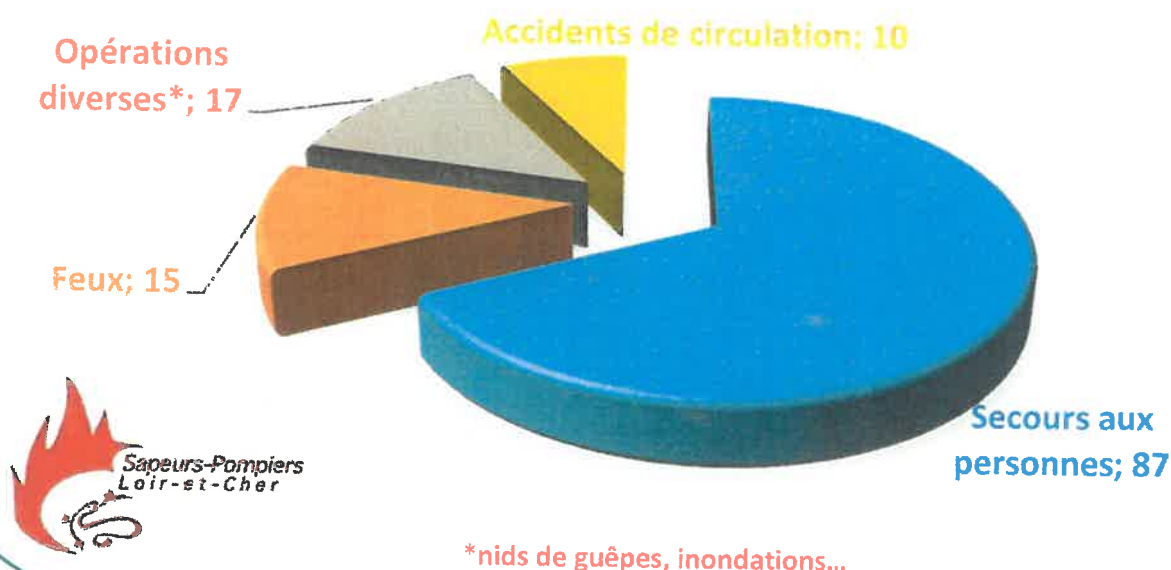
Travaux et voirie

- L'enfouissement des réseaux aux Grivettes, rues de la Rue et de la Motte continue.
- Vestiaires du stade de foot : Les fondations sont finies, pose des modules en début du mois de Février pour une livraison définitive début Mars.
- L'étude pour l'installation d'un city stade avance bien. Retour des différents devis. La réalisation est prévue pour le troisième trimestre 2021.
- Construction d'un chenil pour les animaux errants aux ateliers municipaux. (L'actuel ne répondant plus aux normes sanitaires).

Centre de secours

L'effectif de notre caserne se constitue de 11 sapeurs-pompiers volontaires, plus un la journée (employé communal résidant hors secteur). Sur l'année 2020, ils ont effectué **129 sorties** (+13% par rapport à 2019) tout en étant resté à l'écart de certaines interventions durant 3 mois (afin de réduire le brassage des casernes, le SDIS privilégiait les ambulances sur de nombreuses sorties).

Nous vous savons très attachés à votre caserne et conscients de son importance pour notre village. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du centre de secours pour rejoindre les jeunes sapeurs-pompiers ou les volontaires.



	Mairie	Agence postale	Déchetterie
LUNDI	9H-12H00	9H-12H00	9H-12H00
MARDI	9H-12H00	9H-12H00	FERMEE
MERCREDI	9H00-12H 14H30-17H30	9H-12H00	FERMEE
JEUDI	9H-12H00	FERMEE	FERMEE
VENDREDI	9H-12H00	9H-12H00	FERMEE
SAMEDI	FERMEE	9H-12H00	9H-12H00

Retrouver toutes les informations municipales sur :
<https://www.facebook.com/MairieDeSuevres/>
<http://suevres.com/mairie/index.html>

Le frelon asiatique

Abdomen noir, cerné de deux liserés fins jaune-orange et d'un segment orange



Chaussettes jaunes

Reconnaitre leur nid

Petite entrée (moins de 4 cm) latérale.
Caractérisé par des écailles concentriques.
Forme en goutte d'eau.

Situé souvent en pleine lumière.
Actif uniquement le jour.



A cette époque de l'année, il est plus facile de repérer les nids de frelons dans les arbres.

Nous vous rappelons qu'en cas de frelons asiatiques vous devez le signaler à la mairie qui vous remettra un bon d'expertise avant de faire intervenir un spécialiste. Ensuite, la CCBVL vous remboursera 100% de votre facture (à partir du 1er janvier 2021).

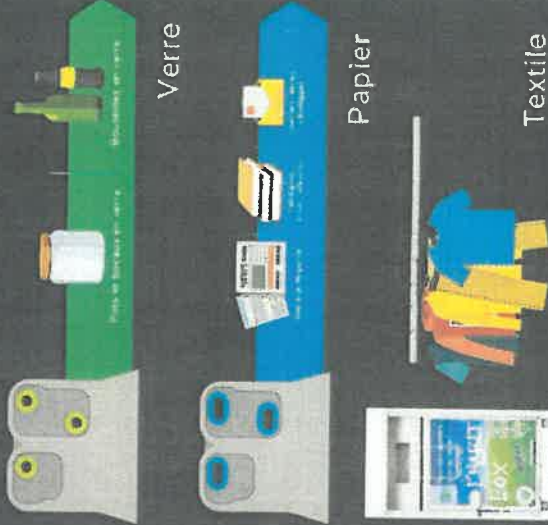
Il faut savoir qu'au-delà de 12 mètres de hauteur, le mode de destruction est différent et que les nids qui ont déjà été détruits, restent quelque temps en place avant de se désagréger.

Si vous remarquez un nid, n'hésitez pas à le signaler à la Mairie afin de s'assurer s'il a bien été détruit ou s'il faut faire intervenir un spécialiste.

Collecte en porte à porte



Apport volontaire



Janvier							Février							Mars							Avril									
Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Mai							Juin							Juillet							Août									
Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre									
Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.		Lun.	Mar.	Jeu.	Ven.	Sam.	Dim.				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31



Facebook
Sieom Mer



Site internet
sieom-mer.fr



Contact
02 54 81 41 38